

CŒUR DU VAR

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES - N°65 - MAI / JUIN 2021



P.4 DOSSIER


DES FINANCES SAINES

DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

 coeurduvar.com

 [coeurduvarofficiel](https://www.facebook.com/coeurduvarofficiel)

 [@CoeurDuVar](https://twitter.com/CoeurDuVar)

 [Coeur du Var | LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Coeur%20du%20Var)

ACTUALITÉS **P.3**
Zoom sur le Projet Alimentaire
Territorial

VIE LOCALE
Du haut débit en attendant
la fibre

P.6

A LA DÉCOUVERTE DE... **P.7**
Le Luc-en-Provence

CŒUR DU VAR MAINTIENT LE CAP !

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve enfin pour cette nouvelle édition de notre journal intercommunal, après plusieurs semaines de repos forcé. Pendant cette période un peu délicate, votre Communauté de communes a continué d'assurer ses missions, grâce notamment au travail remarquable effectué par Thierry BONGIORNO, 1^{er} Vice-président, que je tiens chaleureusement et sincèrement à remercier.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus du territoire et tout le personnel de Cœur du Var qui m'ont apporté leur soutien durant cette période difficile.

Cette maladie, la Covid-19, qui peut être extrêmement grave, même pour des personnes en pleine santé, peut entraîner des séquelles sévères, voire irréversibles. Il est donc important, et nous ne cessons de le répéter dans nos communications, de respecter les gestes barrières pour nous protéger les uns les autres. Et

c'est pour cela, à titre personnel, que je vous invite à vous faire vacciner dès que cela vous sera possible. Il en va de notre santé à toutes et tous.

Malgré ce contexte, il est important de croire en l'avenir. C'est pour cela que votre Communauté de communes continue d'œuvrer pour les habitants de son territoire. Le budget 2021 est voté et devra répondre aux préoccupations des administrés. Comme nous vous l'expliquons dans les pages centrales de ce journal, nous avons dû avoir recours à une légère augmentation de la fiscalité, nécessaire si nous souhaitons maintenir le cap. D'importants projets devraient voir le jour, notamment l'aménagement des points d'arrêts pour les transports scolaires, le déploiement de la fibre optique, et la réalisation d'un centre de loisirs, pour n'en citer que quelques-uns...

J'espère que ce journal vous trouvera en excellente santé. Très bonne lecture à tous !



YANNICK SIMON
Président de Cœur du Var
Maire de Cabasse-sur-Issole



CŒUR DU VAR N°65 | Édité par la Communauté de Communes Cœur du Var - Route de Toulon - 83340 Le Luc-en-Provence
04 98 10 43 50 | contact@coeurduvar.com | **Directeur de publication** : Yannick Simon | **Rédactrice en chef** : Katlyne Trani | **Mise en page** : Pôle communication et numérique | **Impression** : Riccobono - 21500 exemplaires | Distribution : La Poste | **ISSN** : 2431-5370



Retour en image

Sur la conférence de presse sur la thermographie aérienne du jeudi 1^{er} avril 2021. L'occasion pour Thierry BONGIORNO, 1^{er} Vice-président, Jean-Michel DRAGONE, Vice-président délégué à la Transition énergétique et Alexis GIORDANA, Président d'Action Air Environnement, de présenter cette opération.

CŒUR DU VAR 2.0 Retrouvez toutes les actualités et venez échanger avec nous sur les réseaux sociaux. Cœur du Var est présent sur Twitter, LinkedIn et Facebook. Et n'hésitez pas à surfer sur notre site Internet www.coeurduvar.com

JOURNAL INTERCOMMUNAL Habitants de Cœur du Var, vous ne recevez pas votre magazine par courrier, professionnels, vous souhaitez en être dépositaires, contactez-nous au 04 98 10 43 50 ou communication@coeurduvar.com

NEWSLETTER Vous souhaitez recevoir toutes les actualités de Cœur du Var directement dans votre boîte mail ? N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter mensuelle : <https://www.coeurduvar.com/newsletter>

AGRICULTURE

ZOOM SUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

AFIN DE SOUTENIR LA FILIÈRE AGRICOLE SUR SON TERRITOIRE, LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ONT DÉCIDÉ DE S'ENGAGER DANS L'ÉLABORATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL.



DÉFINITION

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, en favorisant les circuits courts ou les produits locaux, en particulier issus de l'agriculture biologique. Prévus dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé : état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, besoin alimentaire, identification des atouts, des contraintes socio-économiques et environnementales.

Elaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, les PAT visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales, répondant

à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CŒUR DU VAR

Conscients de ces enjeux, ainsi que de l'opportunité de développement pour le territoire, les élus de Cœur du Var ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial. Ainsi, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes a déposé un dossier de candidature en avril dernier pour l'appel à projet Programme National Alimentaire, favorisant la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux.

De nombreuses actions déjà mises en place
L'agriculture a toujours été au cœur des préoccupations des élus de Cœur du Var. De nombreux travaux sur les friches agricoles et les circuits courts ont été menés,

la Communauté de communes participe depuis 25 ans aux opérations agro-sylvo-pastorales, sans oublier son implication dans le « sauvetage » du Moulin du Grimaudet au Luc et sa participation à la filière oléicole. De nombreuses autres actions sont portées par les services de Cœur du Var, comme la mise en avant de nos produits et producteurs locaux, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise en place d'une alimentation durable dans les centres de loisirs, etc.

Avec un coût total de 157 336,68 €, subventionné à hauteur de 100 000 € (si la DRAAF* retient la candidature de Cœur du Var), la mise en place d'un tel projet sur le territoire permettra sans nul doute un développement pérenne de l'économie agricole et alimentaire locale, de la production à la consommation.

* Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



FINANCES

DES FINANCES SAINES

LE BUDGET 2021 EST VOTÉ. IMPÔTS, INVESTISSEMENTS, FONDS DE CONCOURS, LA RÉDACTION DE CŒUR DU VAR VOUS PROPOSE DE FAIRE LE POINT.

DES FINANCES SAINES

Une analyse financière rétrospective entre 2014 et 2019, fait apparaître que les finances de la Communauté de communes sont saines : taux d'épargne brute supérieur au seuil de référence de 15% (20,19% en 2019), dépenses d'équipement financées intégralement par l'épargne annuelle et les subventions, très faible niveau d'endettement (capacité de désendettement inférieure à 6 mois en 2019), fonds de roulement conséquent fin 2019 de 1,747 M€.

LA FISCALITÉ

Afin de préserver cette bonne santé financière, il a été indispensable d'augmenter les recettes fiscales, avec un taux de taxe sur le foncier

bâti augmenté à 3%. Ce nouveau taux permet de faire face aux dépenses supplémentaires liées aux compétences transférées à la Com'com depuis 2016 (Loi NOTRe notamment) :

- élargissement de la compétence jeunesse pour les 3-5 ans
- l'office de tourisme intercommunal
- les zones d'activités économiques
- la mobilité

Ce nouveau taux permettra également de :

- prendre en charge le Service Départemental d'Incendie et de Secours (reste à la charge de Cœur du Var la somme de 300 000 € par an)
- financer les travaux d'entretien DFCI* (260 000 € d'autofinancement chaque année)
- financer les nouvelles contraintes réglementaires, comme le PCAET* (+ 100 000 €), la mobilité (88 000 €)

L'impact pour les contribuables s'élèvera en moyenne à 30 € par an, soit 2,5 € par mois.

LES BUDGETS ANNEXES

Valorisation des déchets

Le budget valorisation des déchets s'élève à 9,466 M€ en fonctionnement et à 2,393 M€ en investissement. L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (65 € la tonne en 2025 / 25 € en 2020), oblige notamment la Communauté de communes à passer le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 14,23 % (+ 3,94%). Rendez-vous en juillet pour de plus amples informations (supplément Zéro déchet n°22).

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

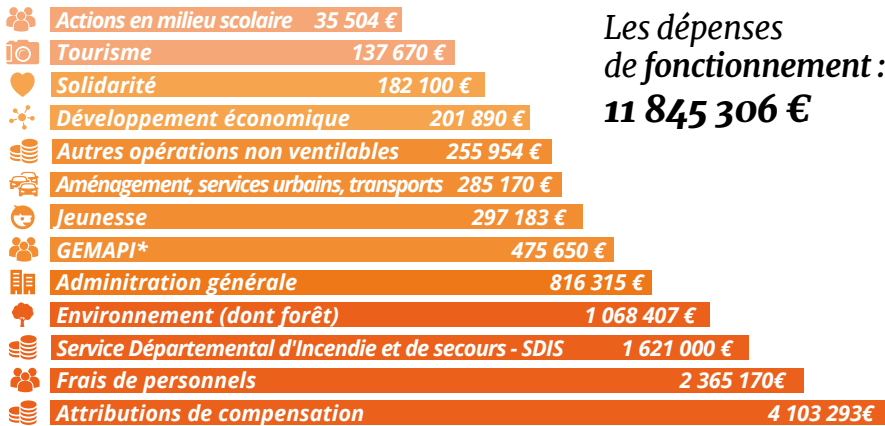
Malgré la crise sanitaire, les agents du SPANC ont assuré le service. Le budget du SPANC s'élève à 118 276 € pour le fonctionnement et à 28 132 € pour l'investissement. Les montants de redevance restent inchangés en 2021.

Zone d'activités économiques du Portaret

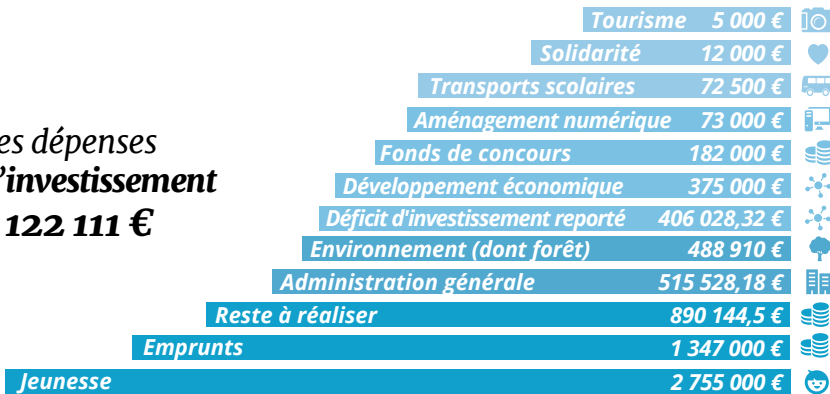
Le budget du Portaret s'élève à 659 141,02 € en fonctionnement et à 266 828,2 € en investissement.

* DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies
* PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

LE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL



Les dépenses d'investissement **7 122 111 €**



Cœur du Var investit pour vous

• MOBILITÉ :

aménagement des points d'arrêts pour les transports scolaires

Montant : 72 500 €

• AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE :

déploiement de la fibre optique

Montant : 73 000 €

• FONDS DE CONCOURS* :

11 projets subventionnés

Montant : 182 000 €

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

technopole Varecopole

Montant : 375 000 €

• TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

rénovation énergétique des bâtiments du siège de la Com'com

Montant : 408 000 €

• JEUNESSE :

réalisation du centre de loisirs aux lieu-dit Les Sigues à Gonfaron

Montant : 2 755 000 €

TOTAL : 3 865 500 €

* ZOOM SUR

LES FONDS DE CONCOURS

Besse : réaménagement city stade et pelouse (8 900€) et réfection des menuiseries salle polyvalente (11 100€)

Le Cannet : éclairage LED Stade (20 493€)

Flassans : rénovation d'équipements sportifs (14 391,5€) et acquisition tables pique-nique (867,5€)

Gonfaron : requalification Place de la Victoire (20 000€)

Le Luc : rénovation partielle école Jean Jaurès (30 000€)

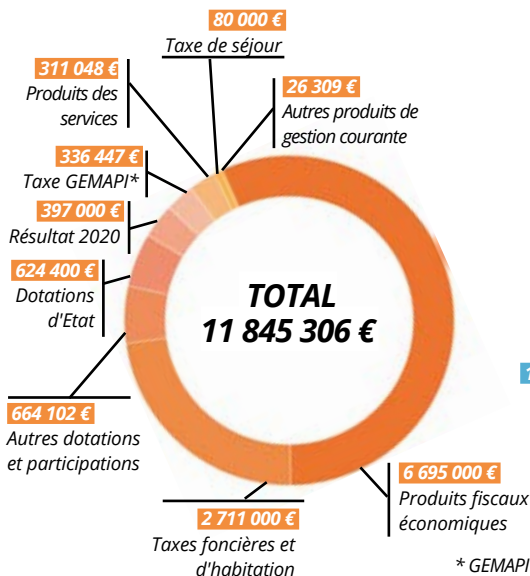
Les Mayons : réalisation d'un skate-park (13 000€)

Pignans : restauration de la chapelle Saint-André (22 823€)

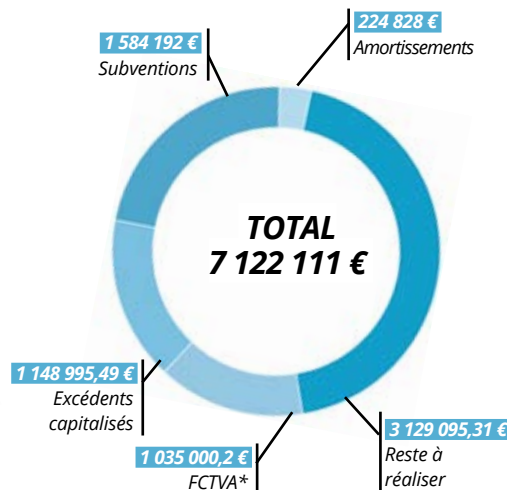
Puget-Ville : réfection toiture presbytère Sainte Philomène (20 000€)

Le Thoronet : aire de camping-car (20 000€)

Les recettes de fonctionnement



Les recettes d'investissement



* GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations / FCTVA : Fonds de Compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée



EN ATTENDANT LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE D'ICI À 2023, DES SOLUTIONS D'ATTENTE SONT PROPOSÉES. PETIT TOUR D'HORIZON...

LE CONTEXTE

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du département du Var ambitionne l'accès à la fibre optique pour la totalité des citoyens et des entreprises varoises d'ici 2023. En attendant que la fibre soit déployée, des solutions d'attente permettent de proposer du haut débit aux logements concernés. Var Très Haut Débit, qui construit le réseau fibre sur l'ensemble du Var, propose 2 solutions alternatives : le Très Haut Débit Radio et le Satellite.

LE TRÈS HAUT DÉBIT RADIO (THD RADIO)

Simple à mettre en œuvre, le THD radio permettra d'apporter du très haut débit sur les zones d'habitation qui ne seront pas couvertes durant les 3 premières années de déploiement de la fibre optique. Il s'agit d'une nouvelle solution de

connexion par onde hertzienne (comme pour la télévision). Cette solution diffuse, via des antennes, un signal très haut débit permettant d'obtenir non seulement un service internet, mais aussi la téléphonie fixe et la télévision sans limite de volume de données.

LE THD RADIO EN CŒUR DU VAR

Cette solution s'adresse aux logements qui disposent d'une connexion internet inférieure à 8 Mb et qui habitent dans la zone de couverture (études effectuées par des experts). Ce réseau représente **un investissement de près de 200 000 €** pour **6 communes du territoire** et concerne près de **1000 logements éligibles** :

- Besse-sur-Issole : 150 logements
- Carnoules : 148 logements
- Flassans-sur-Issole : 200 logements
- Gonfaron : 119 logements
- Pignans : 186 logements
- Puget-Ville : 119 logements

Les services proposés sont commercialisés par les fournisseurs d'accès internet qui souhaitent proposer leur service sur ce réseau. Chaque client pourra s'adresser aux fournisseurs pour s'abonner et

bénéficier de cette solution. A ce jour, seul le fournisseur d'accès internet Xilan est présent sur le réseau.

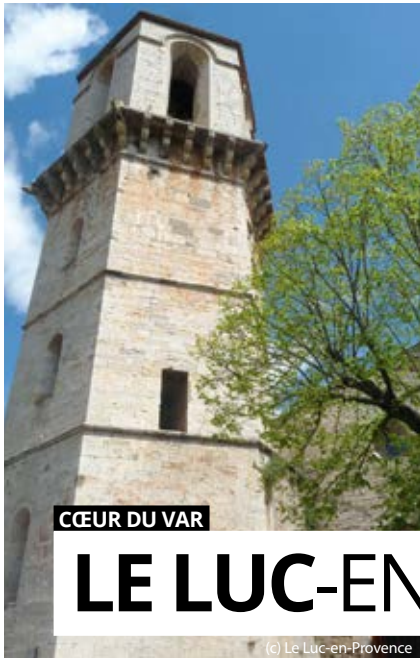
L'installation chez le client

Les frais d'installations sont pris en charge par le dispositif d'état « cohésion numérique » (sous réserve d'éligibilité, jusqu'à 150€) pour faire en sorte que chacun puisse bénéficier d'une solution numérique acceptable dans ces temps exceptionnels où rester connecté est bien souvent primordial. L'installation est simple : rendez-vous par téléphone ou e-mail, installation de l'antenne et du câble par un professionnel agréé, box du fournisseur d'Accès Internet.

LE SATELLITE

Le satellite s'adresse aux logements qui disposent actuellement d'une connexion internet de moins de 8 Mb, qui ne bénéficient pas de la fibre au 31 décembre 2020 et qui ne résident pas dans une zone de couverture THD Radio.

En savoir plus : <https://www.vartreshaut-debit.fr/particuliers/en-attendant-la-fibre>



CŒUR DU VAR

LE LUC-EN-PROVENCE

(c) Le Luc-en-Provence

- **Maire** : Dominique Lain
- **Nombre d'habitants** : 11 119
- **Superficie** : 44,2 km²



(c) Le Luc-en-Provence

DANS CE NUMÉRO, NOUS PARTONS À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE-CENTRE DE CŒUR DU VAR : LE LUC-EN-PROVENCE.

UN PEU D'HISTOIRE

Village provençal devenu petite ville, Le Luc est riche de son histoire et de son patrimoine, grâce à ses nombreux monuments historiques emblématiques : le dolmen des Muraires, l'oppidum de la Fouirette, la Tour Hexagonale, le Prieuré Saint Pierre et l'église du Mont Carmel. En centre-ville, les lieux à visiter sont nombreux : le Castellat, la tour de l'horloge, les vestiges de l'ancien cimetière protestant, la rue des fours, le château des Vintimille, sans oublier les nombreuses fontaines et lavoirs, qui font du Luc, avec le Château de Pioule, une ville d'eau et de lumière. Responsable et durable par ses actions en faveur de l'habitat et de l'environnement, l'ambition de cette *Petite Ville de Demain* est de recréer un cadre de vie harmonieux pour l'ensemble de ses administrés.

LE LUC, « VILLE ACTIVE ET SOLIDAIRE »

Le Luc-en-Provence souhaite ainsi s'inscrire dans une dynamique économique, sportive, culturelle et environnementale. De nombreuses actions attestent de cette volonté : **éclairages plus économes (LED)**, **renovation** de la toiture du Château de Pioule et des bâtiments, développement de la **formation** (candidature à l'appel à projet « **Campus connecté** »), une cyberbase et la **construction future d'un lycée** par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, qui s'accompagnera d'un gymnase, d'une salle polyvalente et en projet, selon financements, d'un centre aquatique intercommunal. Au niveau culturel, la municipalité s'appuie sur la beauté de ses sites culturels, comme l'espace Tour Hexagonale et le musée du Timbre où de nombreuses expositions sont organisées, mais aussi sur l'**école de musique** et son **cinéma** de quartier avec une programmation riche et variée. Parce que « nous sommes axés sur l'humain », la **solidarité** a également, pour le maire, toute son importance. La ville accueille une maison médicale de

garde et une maison des aidants, mais développe aussi un quartier santé intercommunal avec son hôpital. La ville accueille aussi depuis quelques mois un centre de dépistage puis de vaccination à l'échelle du territoire.

LE LUC, VILLE ATTRACTIVE EN CŒUR DU VAR

En complément de toutes ces différentes actions, le développement économique des entreprises passera par une **nouvelle polarité** qui s'étendra du centre commercial jusqu'au centre-ville, avec une volonté affichée de revitaliser son centre-ville. Le circuit automobile du Luc-en-Provence, installé sur la commune depuis plus de 50 ans, contribuera également à l'essor de la ville. Pour Dominique Lain, « *La ville du Luc est la ville la plus importante en population, elle doit, à ce titre, se montrer ambitieuse sur ses projets, pour porter encore plus haut notre territoire, en adéquation et en complémentarité avec les autres communes de Cœur du Var* ». De bien belles ambitions, pour une ville en plein développement.

NOUVEAU

9⁹⁰ €

PR[®]

Promenade & Randonnée

TopoGuides[®]

Cœur du Var

... à pied[®]



23 circuits dont 2 adaptés à la marche nordique



LE TOPOGUIDE

CŒUR DU VAR

EST PARU !

L'OUTIL INDISPENSABLE

DES AMOUREUX DE LA NATURE

Disponible à l'office de tourisme
Cœur du Var et points
de vente habituels

